

à des théologiens de marque pour expliquer la causalité des sacrements institués par Notre-Seigneur : ces sacrements produisant la grâce dans nos âmes en ce sens qu'ils produisent en elle un *titre* qui l'exige. Ce *titre*, variant avec chaque sacrement, exige de chaque sacrement une grâce particulière. Cette modalité par laquelle cette grâce se distingue de la grâce sanctifiante ordinaire fait qu'on lui donne le nom de grâce *sacramentelle*. Ainsi—selon l'explication à laquelle le R. P. Billot S. J. continue de donner un bien vif éclat—le sacrement de Baptême produit en celui qui le reçoit le *caractère* indélébile, image du sacerdoce éternel de Jésus-Christ, et ce caractère est un *titre* divin qui donne à l'âme droit à la grâce particulière de ce sacrement. Il en est ainsi de tous les sacrements de la nouvelle Loi, et, toute comparaison gardée, il en est ainsi aussi de la grâce particulière sanctifiant la Sainte Vierge en vertu de ce *titre* unique : la maternité divine. J'ignore en vertu de quelle affinité secrète et mystérieuse l'effet des sacrements, selon la doctrine de certains théologiens, attire dans l'âme la grâce qui la sanctifiera d'une manière si particulière et si profonde. Ainsi de la maternité divine de Marie. J'ignore en vertu de quelle attraction surnaturelle elle vaut à la mère du Christ une sanctification particulière mais je ne crois pas me tromper en disant que la maternité divine est un *titre* autrement exigeant que le *res et sacramentum* ou le *titre* des sacrements du Nouveau Testament.

Dans notre dernier article nous avons rappelé le mot célèbre du non moins célèbre cardinal Cajetan que « Marie consanguine du Christ, atteint par sa maternité les *confins de la divinité* », on ne peut, que je sache, en dire autant de n'importe quel effet premier de n'importe quel sacrement, et si vous en demandez la raison à quelque théologien tout féru de métaphysique il vous la montrera dans ce qu'il y a de spécialement surnaturel dans cet *esse ad*, la maternité divine de Marie.

\*\*\*

Si l'amitié divine est sanctifiante pour nos âmes, quel qu'en soit le *titre* ou la raison, concluons donc qu'elle est surtout